

# Les règles de l'histoire postale pour déceler les falsifications

**Michèle CHAUVET**

**CONFÉRENCE DU 6 AVRIL 2013**



Les falsifications de lettres ont toujours existé mais peut-être ont-elles tendance à se multiplier avec l'engouement des philatélistes pour l'histoire postale. Il est souvent facile de déjouer la tromperie lorsqu'on possède les connaissances basiques de l'histoire postale - circulaires, instructions et règlement de la Poste- mais aussi le sujet de collection que l'on a choisi en lisant les ouvrages et articles spécialisés.

L'analyse de quelques lettres falsifiées nous en fait la démonstration :



Cette lettre de juin 1866 part d'Anvers pour Troyes, correctement affranchie jusqu'à destination avec un timbre belge à 40 c oblitéré par le losange avec chiffre d'Anvers. Arrivée à destination, elle est réexpédiée à une nouvelle adresse à Paris, un timbre français à 20 c a été apposé et oblitéré par le cachet ovale BM. d'une boîte mobile.

Les lettres avec affranchissement mixte sont séduisantes, très recherchées et donc d'un prix très élevé. Avant d'en acquérir une comme celle-ci, il est prudent de connaître les règles de la réexpédition des lettres, présentes dans les instructions générales de la Poste et dans un ouvrage spécialisé édité par l'Académie de Philatélie.

Donc, deux cas sont possibles :

- au domicile de la première destination, la nouvelle adresse est indiquée au facteur qui rapporte la lettre au bureau de poste pour réexpédition mais aucun timbre-poste français n'est nécessaire. Par contre, le timbre à date du bureau de Troyes doit être frappé au recto au départ vers Paris.
- la lettre est reçue au domicile de la première destination où une personne inscrit la nouvelle adresse, appose un timbre-poste à 20 c (tarif territorial en cours) et glisse la lettre dans une boîte aux lettres de la Poste pour qu'elle soit envoyée à Paris. Là encore, le bureau dont dépend cette boîte aux lettres oblitère le timbre-poste et frappe à côté son timbre à date.

Or, nous constatons que la lettre ne correspond à aucun de ces deux cas et ne respecte aucune de ces règles, la griffe BM. n'étant pas un timbre oblitérant.

Mais surtout, une simple vérification de la date de création de ce BM. permet de rejeter cette lettre, sans même rechercher quoi que soit d'autre !

Un petit ouvrage très pratique vous donne les caractéristiques des « timbres standard » et la référence du Bulletin mensuel des Postes concerné permettant d'en savoir davantage :

## TIMBRES BM. (Boîte Mobile)

**(Cachet BM)**

**Circulaire N° 502**  
**B.M. N° 137**  
**Janvier 1867**

*...§4. Après le départ du courrier, les receveurs apposeront leur timbre à date au dos des lettres des première et deuxième catégorie, qui porteront sur la suscription le timbre d'un autre bureau; une seconde application du timbre aura lieu, conformément aux règlements, si la date de distribution ou de réexpédition de ces lettres n'est pas la même que celle de la réception. En outre ces lettres seront frappées sur la suscription, au-dessus ou au-dessous du timbre à date d'un timbre portant les lettres B M, qui sera fourni, par les soins du bureau du matériel, aux bureaux sédentaires qui devront en faire usage, en remplacement des timbres à date spéciaux, dont ils continueront à se servir jusqu'à la réception du nouveau timbre...*


**Circulaire sans N°**  
**7 décembre 1911**  
**B.M. N° 19 Suppl.**

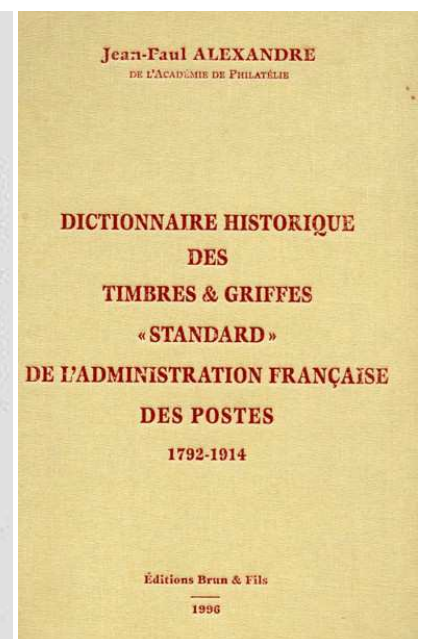
*Première partie. Chapitre IV. Paragraphe 6°.*  
*Suppression du timbre BM appliqué sur les correspondances extraites, par les bureaux de la route, des boîtes mobiles et sacoches-boîtes des courriers d'entreprise.*

**Mise en service**      À partir de janvier 1867 au fur et à mesure de la réception du timbre.

**Retrait**                1<sup>er</sup> janvier 1912.

**Couleur réglementaire**      Noire.





Pour ne pas tomber dans le piège de cette falsification, il suffisait de savoir que le timbre BM. étant créé en janvier 1867, il ne pouvait pas figurer sur une lettre de juin 1866.....

La lettre ci-dessous, part de Russie pour Paris en juillet 1858, affranchie avec le numéro 1 de Russie à 10 kopecks. Elle présente un certain nombre d'inscriptions qu'il est important de comprendre :

« *Aus Russland* » est un timbre apposé par la Prusse en transit indiquant la provenance « *de Russie* »

« *Porto* » signifie en allemand « port dû » et signifie que *la lettre est non affranchie.*



« via Lubeck » et le timbre à date d'entrée en France « Prusse par Valenciennes » indiquent que la lettre a été transmise par la voie de Prusse.

Enfin, la taxe française 11 décimes est la taxe d'une lettre non affranchie de Russie pour la France par la voie de Prusse, tarif du 1er juillet 1858 en application de la convention franco-prussienne de mai 1858.

## RUSSIE

100 k(opeks) = 1 r(ouble).

La lettre P est l'initiale du mot "rouble" en russe : РУБЛЬ

Le premier timbre de l'Empire Russe à paru le 1<sup>er</sup> janvier 1858 du calendrier Julien, en vigueur à l'époque en Russie (13 janvier du calendrier Grégorien). Ce timbre a été précédé en 1845 par des entiers postaux pour les villes de Saint-Petersbourg et Moscou, puis en 1848 pour l'Empire.

L'utilisation des timbres comme des entiers postaux était limitée à la correspondance intérieure jusqu'en Juin 1864 et ce n'est qu'après cette date qu'ils furent admis pour la correspondance étrangère. C'est également en

Tout semblant indiquer que la lettre est non affranchie, il faut s'interroger sur la présence du timbre-poste russe et ne pas oublier que l'histoire des timbres-poste fait partie de l'histoire postale !

Un simple et rapide coup d'œil au catalogue des Classiques du Monde Yvert & Tellier suffit pour rejeter cette lettre : en 1858, en aucun cas les timbres-poste ne pouvaient être utilisés sur des lettres destinées à l'étranger !




S'intéresser à la poste maritime dans les Caraïbes impose de se documenter sur l'histoire postale des pays de cette région. Quant au timbre mexicain « Porte de Mar », il augmente sans aucun doute l'intérêt de cette lettre et lui donne une plus-value évidente. Il importe donc de se pencher sur cette vignette pour en connaître l'histoire de façon à en pouvoir vérifier l'utilisation qui en est faite sur cette lettre d'avril 1874 au départ de l'agence consulaire française de Vera Cruz au Mexique pour Saint Thomas et affranchie correctement à 60 c pour 10 g. selon le tarif inter-Antilles.

La première et élémentaire démarche est de consulter les catalogues : l'Yvert & Tellier des Classiques du Monde qui nous indique deux tirages, un sur fond jaune, l'autre sur fond noir tous les deux en 1875.

**TIMBRES PORTE DE MAR**  
Ces timbres étaient destinés à acquitter une taxe spéciale qui frappait les lettres expédiées par voie de mer dans certains pays.

1875. - noir sur couleur.



1	10 c. jaune	3 50
2	25 c. jaune	4 »
3	35 c. jaune	4 »
4	50 c. jaune	4 »
5	60 c. jaune	5 »
6	75 c. jaune	6 »
7	85 c. jaune	6 »

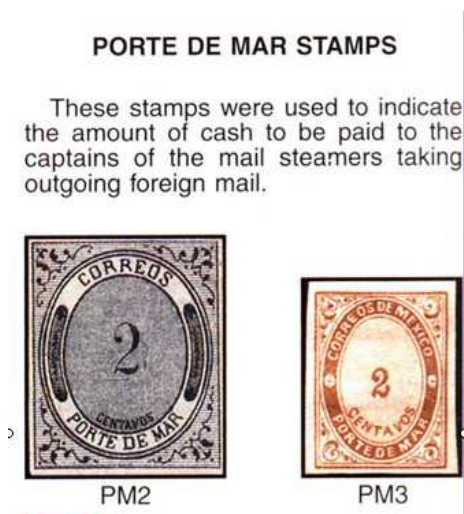
1875. -




Type I.

9	2 c. noir	0 75	3 »
10	10 c. noir	1 »	3 »
11	12 c. noir	1 »	3 »
12	20 c. noir	1 25	3 »
13	25 c. noir	4 50	7 50
14	35 c. noir	4 50	7 50

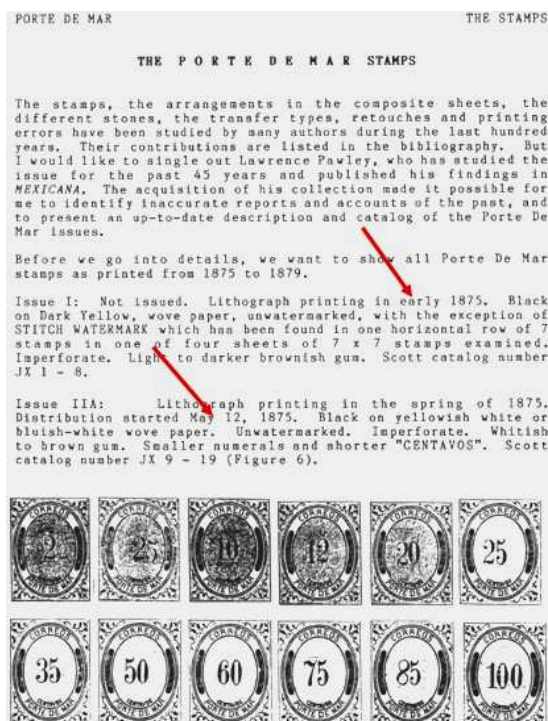
Et parce que deux sûretés valent mieux qu'une, la consultation du catalogue Scott nous apporte la confirmation.



1875	Unwmk.	Litho.	Imperf.
JX9	PM2 2c black	.60	50.00
a.	"5" added to make 25c	12.00	100.00
JX10	PM2 10c black	.80	30.00
JX11	PM2 12c black	.80	50.00
JX12	PM2 20c black	1.00	50.00
JX13	PM2 25c black	3.25	50.00
JX14	PM2 35c black	3.25	60.00
JX15	PM2 50c black	3.00	60.00
JX16	PM2 60c black	3.00	75.00
JX17	PM2 75c black	3.50	75.00
JX18	PM2 85c black	3.25	100.00
JX19	PM2 100c black	4.00	100.00
Nos. JX9-JX19 (11)			26.45 700.00

Le timbre « Porte de Mar » n'a été émis qu'en 1875 si l'on en croit les catalogues de timbres-poste.

Enfin, sur des sujets un peu complexes comme celui-ci, il importe de se documenter et dans le cas des timbres-poste Porte del Mar, cela ne demande pas un effort insurmontable puisqu'il n'existe qu'un seul ouvrage, celui de M. Schimmer. Ce dernier nous apprend que le premier tirage sur fond jaune a été imprimé au début de l'année 1875 mais fut non émis et que le second tirage sur fond noir, celui du timbre sur la lettre examinée, est du 12 mai 1875.



Ces simples renseignements issus des catalogues les plus courants et du seul livre existant sur le sujet permettent de comprendre facilement que le timbre « Porte de Mar » ne peut pas appartenir à cette lettre. d'avril 1874 !!!

En conclusion

Ne pas oublier que les falsifications n'existent que parce qu'il y a des collectionneurs pour les acheter.

La lecture et l'étude des textes fondamentaux de la Poste, des articles et ouvrages spécialisés, avant l'achat d'une lettre, est certainement la meilleure façon d'éviter les pièges les plus fréquents de la falsification.

© Michèle Chauvet & Académie de philatélie 2013 ©